



**HAL**  
open science

## Master Sciences cliniques infirmières

### Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Sciences cliniques infirmières. 2011, Université Aix-Marseille 2. hceres-02039993

**HAL Id: hceres-02039993**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039993v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Evaluation des diplômes Masters – Vague B

ACADEMIE : AIX-MARSEILLE

Etablissement : Université de la Méditerranée – Aix-Marseille 2

Demande n° S3MA1200O3487

Domaine : Sciences, technologies, santé

Mention : Sciences cliniques infirmières

## Présentation de la mention

La mention « Sciences cliniques infirmières » est un master à orientation professionnelle qui a pour objectif de former des infirmier(e)s spécialisé(e)s dans certains domaines (cancérologie, gérontologie) ou des infirmières coordinatrices (spécialité « Parcours complexes de soins »). Les métiers affichés sont distincts des fonctions d'encadrement.

Cette mention concerne des professionnels titulaires du Diplôme d'état d'infirmière en poste depuis au moins 4 ans dans un établissement de santé ou médico-social ou exerçant à domicile, et titulaires d'un diplôme d'université ou d'une formation certifiante.

Elle comprend une 1<sup>ère</sup> année de master (M1) commune à toutes les spécialités, réalisée par l'Ecole des hautes études en santé publique (EHESP) à Paris, école avec laquelle Aix-Marseille Université a une convention. Le dossier est déposé en cohabilitation avec l'EHESP. Le M1 a débuté au cours de l'année 2009-2010. La 2<sup>ème</sup> année (M2) doit être réalisée à Aix-Marseille et comprend 3 spécialités (« Cancérologie », « Gérontologie », « Parcours complexe de soins »). Il est prévu d'y adjoindre à mi-parcours 2 autres spécialités (« Allergologie », « Dialyse ») qui ne font pas l'objet de ce dossier.

## Indicateurs

Effectifs constatés et attendus, taux de réussite	9 étudiants en 2009-2010 6 étudiants ayant validé le master 1
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants	-
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non	-
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants	-

\* La formation a débuté 2009-2010 pour le M1. Il n'y a pas de données concernant les flux en M2.

## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La formation proposée ne correspond pas à ce qui est attendu d'un master à finalité professionnelle. Elle s'inscrit dans un dispositif de formation continue et a du mal à se positionner dans le dispositif licence-master-doctorat (LMD). La formation proposée est plus du niveau d'un diplôme d'université ou une spécialisation d'infirmière relevant des Instituts de formation en soins infirmiers (IFSI). La formation est tubulaire, sans grande mutualisation avec d'autres masters d'Aix-Marseille Université, et sans mutualisation entre les 3 spécialités au niveau M2.

Les objectifs scientifiques ne sont pas clairement déclinés et les objectifs professionnels affichés ne permettent pas d'identifier l'acquisition de compétences spécifiques sur le plan professionnel (sauf pour la spécialité « Parcours de soins complexes »). La durée et les objectifs des stages ne sont pas détaillés.

L'adossement aux milieux socio-professionnels est faible. Par ailleurs, les employeurs potentiels ont déjà, au sein des services concernés par les spécialités, proposé le personnel correspondant, et des débouchés professionnels nouveaux n'existent pas réellement. Les flux d'étudiants constatés sont d'ailleurs très faibles pour une mention avec 3 spécialités proposées et 5 spécialités envisagées à terme.

- Point fort :
  - Ce master s'intègre dans la réflexion sur l'universitarisation des professions de santé.
  
- Points faibles :
  - Les flux d'étudiants sont très faibles.
  - Le lien et l'articulation M1-M2 en termes de programme ne sont pas évidents.
  - Les pré-requis et les conditions d'accès en M1 (4 ans d'ancienneté) et en M2 (5 ans d'ancienneté) ne semblent pas très cohérents.
  - Le dossier principal est peu lisible et manque de précisions (volumes horaires, organisations pédagogiques, pilotage des stages, pré-requis).
  - Aucune donnée n'est fournie sur le pilotage mis en place et sur les modalités de l'auto-évaluation. Il n'y a pas d'information sur la prise en compte de l'auto-évaluation.
  - Il n'y a pas d'engagement réel des employeurs, ce qui rend les débouchés professionnels très aléatoires.
  - Le dossier n'explique pas concrètement la possibilité de développer un axe recherche spécifique qui serait un élément important dans le cadre de la volonté politique affichée de développement d'une recherche en soins infirmiers.
  - L'ouverture internationale est absente (échanges d'étudiants et d'enseignants).

## Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : C

## Recommandations pour l'établissement

Les objectifs scientifiques et professionnels en termes de compétences acquises devraient être précisés, et les aspects recherche mériteraient d'être développés.

Les pré-requis à l'admission en M1 et l'organisation pédagogique (volumes horaires, intervenants, durée et objectifs des stages, modalités de pilotage) devraient être plus précisément décrits.

Il serait nécessaire d'avoir des données issues des milieux professionnels sur les flux potentiels et la réalité des emplois sur le plan statutaire et salarial liées aux spécialités proposées.

*Les remarques concernant les points faibles et les recommandations formulées pour la mention s'appliquent à chacune des spécialités.*

# Appréciation par spécialité

## Cancérologie

- Présentation de la spécialité :

La spécialité « Cancérologie » est réalisée en M2 ; elle fait suite au M1 commun à toutes les spécialités, géré par l'EHESP. Elle a pour objectif de former des infirmier(e)s spécialisé(e)s en cancérologie.

Cette formation concerne des infirmier(e)s qui ont fait le M1, ou qui entrent directement en M2 et ont rédigé un dossier professionnel comprenant un CV avec leurs compétences développées, une lettre de motivation, un projet professionnel et la présentation d'une problématique cancérologique.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	S0*
Effectifs attendus	25
Taux de réussite	S0*
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	S0*
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	S0*
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	S0*

\* La formation a débuté en 2009-2010 pour le M1. Il n'y a pas de données concernant le flux en M2.

- Appréciation :

L'appréciation concernant le M1 commun à toutes les spécialités est identique à celle de la mention.

En M2, l'enseignement est spécialisé en cancérologie de type diplôme d'études spécialisées complémentaire (DESC) d'Oncologie. Il comprend sept unités d'enseignements (UE) et deux stages à l'Institut Paoli-Calmettes (au 3<sup>ème</sup> (S3) et 4<sup>ème</sup> semestre (S4), respectivement) d'une durée et avec des objectifs non précisés.

Certaines UE sont très « médicales » et non infirmières, même spécialisées. Le volume horaire des UE n'est pas détaillé. Les intervenants sont essentiellement précisés pour le S3.

- Point fort :

- Cette spécialité s'intègre dans la réflexion sur l'universitarisation des professions de santé.

- Points faibles :

- Les flux d'étudiants sont très faibles.
- Le lien et l'articulation M1-M2 en termes de programme ne sont pas évidents.
- Les pré-requis et les conditions d'accès en M1 (4 ans d'ancienneté) et en M2 (5 ans d'ancienneté) ne semblent pas très cohérents.
- Le dossier principal est peu lisible et manque de précisions (volumes horaires, organisations pédagogiques, pilotage des stages, pré-requis).
- Aucune donnée n'est fournie sur le pilotage mis en place et sur les modalités de l'auto-évaluation. Il n'y a pas d'information sur la prise en compte de l'auto-évaluation.
- Il n'y a pas d'engagement réel des employeurs, ce qui rend les débouchés professionnels très aléatoires.
- Le dossier n'explique pas concrètement la possibilité de développer un axe recherche spécifique qui serait un élément important dans le cadre de la volonté politique affichée de développement d'une recherche en soins infirmiers.
- L'ouverture internationale est absente (échanges d'étudiants et d'enseignants).

# Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : C

# Recommandations pour l'établissement

Les objectifs scientifiques et professionnels en termes de compétences acquises devraient être précisés, et les aspects recherche mériteraient d'être développés.

Les pré-requis à l'admission en M1 et l'organisation pédagogique (volumes horaires, intervenants, durée et objectifs des stages, modalités de pilotage) devraient être plus précisément décrits.

Il serait nécessaire d'avoir des données issues des milieux professionnels sur les flux potentiels et la réalité des emplois sur le plan statutaire et salarial liées aux spécialités proposées.

## Gérontologie

- Présentation de la spécialité :

Réalisée en M2, la spécialité « Gérontologie » a pour objectif de former des infirmier(e)s spécialisé(e)s en gérontologie. Elle fait suite au M1 commun à toutes les spécialités, géré par l'EHESP. Elle concerne des infirmier(e)s qui ont suivi leur M1, ou rentrant directement en M2 et ayant rédigé un dossier professionnel comprenant un CV avec leurs compétences développées, une lettre de motivation, un projet professionnel et la présentation d'une problématique gérontologique.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	S0*
Effectifs attendus	25
Taux de réussite	S0*
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	S0*
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	S0*
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	S0*

\* La formation a débuté en 2009-2010 pour le M1. Il n'y a pas de données concernant le flux en M2.

- Appréciation :

L'appréciation générale est identique à celle de la mention. L'appréciation concernant le M1 commun à toutes les spécialités est identique à celle de la mention.

En M2, il s'agit d'un enseignement spécialisé de gérontologie de type DESC de Gériatrie.

Les données concernant cette spécialité sont très imprécises. Le volume horaire des UE n'est pas clairement détaillé. Le nombre de crédits européens (CE) pour le M2 serait de 36 ?

Les intervenants universitaires et professionnels ne sont pas précisés. L'existence d'un stage, sa durée et ses objectifs ne semblent pas indiqués.

- Point fort :
  - Cette spécialité s'intègre dans la réflexion sur l'universitarisation des professions de santé.

- Points faibles :
  - Les flux d'étudiants sont très faibles.
  - Le lien et l'articulation M1-M2 en termes de programme ne sont pas évidents.
  - Les pré-requis et les conditions d'accès en M1 (4 ans d'ancienneté) et en M2 (5 ans d'ancienneté) ne semblent pas très cohérents.
  - Le dossier principal est peu lisible et manque de précisions (volumes horaires, organisations pédagogiques, pilotage des stages, pré-requis).
  - Aucune donnée n'est fournie sur le pilotage mis en place et sur les modalités de l'auto-évaluation. Il n'y a pas d'information sur la prise en compte de l'auto-évaluation.
  - Il n'y a pas d'engagement réel des employeurs, ce qui rend les débouchés professionnels très aléatoires.
  - Le dossier n'explique pas concrètement la possibilité de développer un axe recherche spécifique qui serait un élément important dans le cadre de la volonté politique affichée de développement d'une recherche en soins infirmiers.
  - L'ouverture internationale est absente (échanges d'étudiants et d'enseignants).

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : C

## Recommandations pour l'établissement

Les objectifs scientifiques et professionnels en termes de compétences acquises devraient être précisés, et les aspects recherche mériteraient d'être développés.

Les pré-requis à l'admission en M1 et l'organisation pédagogique (volumes horaires, intervenants, durée et objectifs des stages, modalités de pilotage) devraient être plus précisément décrits.

Il serait nécessaire d'avoir des données issues des milieux professionnels sur les flux potentiels et la réalité des emplois sur le plan statutaire et salarial liées aux spécialités proposées.

### Parcours complexes de soins

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité, réalisée en M2 après le tronc commun à toutes les spécialités de la mention, propose de former des infirmières coordinatrices de soins (telles qu'elles peuvent exister actuellement) dans les consultations multidisciplinaires.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	S0*
Effectifs attendus	25
Taux de réussite	S0*
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	S0*
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	S0*
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	S0*

\* La formation a débuté en 2009-2010 pour le M1. Il n'y a pas de données concernant le flux en M2.

- Appréciation :

L'appréciation concernant le M1 commun à toutes les spécialités est identique à celle de la mention.

En M2, l'enseignement est peu diversifié : le 3<sup>ème</sup> semestre (4U E) est exclusivement consacré sur le plan théorique à une méthode d'amélioration de la qualité des soins : le chemin clinique. L'enseignement du 4<sup>ème</sup> semestre est centré sur la coordination ville-hôpital. Le volume des horaires des UE n'est pas précisé. Le contenu de l'enseignement correspond plutôt à une formation au chemin clinique pouvant être réalisée dans le cadre d'un diplôme universitaire (DU).

L'appréciation générale est identique à celle de la mention. Cependant, pour cette spécialité, les objectifs en termes d'acquisition de compétences sont précisés. Le métier correspondant existe (coordinatrice de parcours patient), mais les emplois sont encore rares aujourd'hui.

- Point fort :

- Cette spécialité s'intègre dans la réflexion sur l'universitarisation des professions de santé.

- Points faibles :

- Les flux d'étudiants sont très faibles.
- Le lien et l'articulation M1-M2 en termes de programme ne sont pas évidents.
- Les pré-requis et les conditions d'accès en M1 (4 ans d'ancienneté) et en M2 (5 ans d'ancienneté) ne semblent pas très cohérents.
- Le dossier principal est peu lisible et manque de précisions (volumes horaires, organisations pédagogiques, pilotage des stages, pré-requis).
- Aucune donnée n'est fournie sur le pilotage mis en place et sur les modalités de l'auto-évaluation. Il n'y a pas d'information sur la prise en compte de l'auto-évaluation.
- Il n'y a pas d'engagement réel des employeurs, ce qui rend les débouchés professionnels très aléatoires.
- Le dossier n'explique pas concrètement la possibilité de développer un axe recherche spécifique qui serait un élément important dans le cadre de la volonté politique affichée de développement d'une recherche en soins infirmiers.
- L'ouverture internationale est absente (échanges d'étudiants et d'enseignants).

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : C

## Recommandations pour l'établissement

Les objectifs scientifiques et professionnels en termes de compétences acquises devraient être précisés, et les aspects recherche mériteraient d'être développés.

Les pré-requis à l'admission en M1 et l'organisation pédagogique (volumes horaires, intervenants, durée et objectifs des stages, modalités de pilotage) devraient être plus précisément décrits.

Il serait nécessaire d'avoir des données issues des milieux professionnels sur les flux potentiels et la réalité des emplois sur le plan statutaire et salarial liées aux spécialités proposées.

Cette spécialité, sous réserve des remarques précédentes, trouverait probablement plus sa place dans la mention « Santé publique ».